

Image not found or type unknown



Maltraitance personne agée

Par **fufu**, le **19/12/2011 à 11:14**

Bonjour, je voudrais savoir si une personne agée de 83 ans maltraitée psychologiquement par sa fille de 50 ans qui possède un appartement mais qui vit tout de meme avec son père qu'elle agresse! cette personne peut elle mettre sa fille à la porte de sa maison en vous remerciant

Par **Marion2**, le **19/12/2011 à 11:56**

Heureusement que oui.rnSi sa fille l'agresse, qu'il n'hésite pas à lui faire quitter son logement, à plus forte raison qu'elle a son propre appartement.

Par **fufu**, le **19/12/2011 à 12:37**

merci de votre réponse mais de quelle manière peut on la faire partir? en portant plainte ou? et à qui? MERCI

Par **Marion2**, le **19/12/2011 à 13:14**

Il faut lui demander de partir. rnSi elle refuse, il faut expliquer la situation à la Gendarmerie en spécifiant que cette personne a son propre logement, et elle interviendra.rnrnOn peut également demander l'aide d'une Assistante Sociale.